

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: »... Faits divers: »...

Les abonnements et les annonces pour le JOURNAL de Roubaix sont reçus: A Roubaix, au bureau du JOURNAL...

LE RETOUR A VERSAILLES

Il est entendu que Paris est la ville-lumière, le foyer convergent vers lequel tendent tous les esprits élevés...

Il y a deux jours, le Conseil général a pris en considération une proposition de M. Jobbé-Duval tendant à demander le retour du Parlement à Versailles...

C'est, on le voit, une vengeance de vrai gamin de Paris, vexé qu'on lui ait refusé ce qu'il demandait; vengeance qui n'a même pas le mérite d'être drôle ou spirituelle...

Tout nous vient de Paris: les modes, les nouvelles, les livres, les doctrines politiques et le mot d'ordre.

Quand ceux qui représentent la ville-type ne sont qu'une collection de sinistres toqués, est-il possible que la province, dans un pays centralisé à outrance comme la France, résiste à cet envahissement progressif de la névrose parisienne?

Evidemment, non. Nous ne pouvons nous sauver que par une bonne loi de décentralisation municipale, qui, sans porter atteinte à la grande unité française, laissera néanmoins aux villes de province une autonomie relative.

A côté de cette décentralisation administrative, il en est une seconde, non moins importante, c'est la réorganisation de l'enseignement public sur les bases combinées des universités suisses et anglaises.

Ce n'est pas que nous voulions retourner en arrière et demander la reconstitution des anciennes provinces. Telle n'est pas notre pensée.

Deux unités, absolues, celles-là, sont indispensables; et elles suffiront à assurer l'unité française; nous voulons parler de l'unité judiciaire et de l'unité militaire.

L'une empêcherait un retour vers la confusion des lois, c'est-à-dire un retour vers la barbarie; l'autre, en plaçant sous un commandement unique tous les Français...

mais, les maintient dans l'amour de la grande patrie, et fait leur effort commun plus redoutable.

Notre nation est hydrocéphale: cette tête énorme, Paris, absorbe tout le reste du corps.

Et, malheureusement, dans cette tête énorme, il n'y a pas un atome de cervelle.

Nous devons reconnaître que la loi organique des municipalités, actuellement en discussion au Sénat, constitue un progrès sur les précédentes lois municipales.

Malheureusement, on a décentralisé contre les catholiques; on a cherché à faire naître contre eux les haines et les rivalités locales; ce n'est point là de la bonne et franche décentralisation.

D'ailleurs, les partis révolutionnaires ne seront jamais des partis loyalement décentralisateurs; et ce sont les partis révolutionnaires qui gouvernent aujourd'hui notre France.

PIERRE SALVAT.

LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Le second volume de l'enquête ouverte au ministère de l'intérieur sur les associations ouvrières renferme d'intéressants détails touchant l'organisation de la participation aux bénéfices dans certaines grandes maisons industrielles.

La plus ancienne et la plus prospère des maisons qui ont appliqué le système de la participation est la maison Leclaire, dirigée aujourd'hui par MM. Redouty et Marquet.

« Dans la maison Leclaire, la part des bénéfices allouée aux ouvriers est de 75 pour cent des bénéfices nets, ainsi répartis: 25 pour cent versés à la caisse de la société de prévoyance pour servir les rentes aux pensionnaires, 50 pour cent répartis en espèces chaque année à tous les ouvriers qui ont travaillé pour le compte de la maison.

L'entreprise occupe en moyenne 400 ouvriers; mais 126 seulement font partie de la société de prévoyance; ils ont droit à 1,800 fr. de rente après cinquante ans d'âge et vingt ans de travail les ventes reçoivent 600 francs Si, après cinquante ans d'âge, l'ouvrier continue de travailler, il touche outre sa rente, l'intégralité de son salaire et sa part dans la participation.

Les membres de la société de prévoyance forment ce qu'on appelle le noyau; ils constituent les cadres permanents du personnel. Le nombre des admissions n'est pas limité; mais le conseil composé exclusivement d'ouvriers apporte dans le choix des recrues une sévérité extraordinaire.

L'année dernière, sur soixante-dix demandes d'entrée, six seulement ont été admises. Non seulement les postulants doivent connaître à fond leur métier mais encore ils sont soumis à une enquête des plus minutieuses sur leur moralité. L'ouvrier qui ne vit pas avec sa femme légitime, ou qui vit avec une femme non légitime, est impitoyablement

exclu du noyau. Il va sans dire que l'intempérance, même accidentelle, est une cause majeure d'exclusion. Pour les infractions à la discipline, les ouvriers participants sont infiniment plus sévères que les patrons.

Tous les ouvriers indistinctement employés par la maison Leclaire ont droit à une part proportionnelle dans les bénéfices. Cette part représente, pour eux, un supplément de salaire de 15 centimes l'heure, soit un moyen terme de 420 francs par an. Ils n'ont pas de stage à faire. Le bénéfice de la participation consiste en un jour de leur entrée, et il est réglé jour par jour, c'est-à-dire qu'un ouvrier qui ne reste qu'une semaine reçoit comme les autres son supplément de salaire.

Mais pour obtenir le droit à la pension, il faut passer cinq ans dans la maison et subir un examen professionnel imposé par le comité. La qualité de Français est indispensable.

« Comme on le voit, le système de participation est appliqué dans la maison Leclaire sans restriction. Ce n'est pas une libéralité faite par le patron, libéralité qu'il est libre d'accroître ou de restreindre, mais un engagement pris par la maison de verser tant pour cent sur les bénéfices. C'est la participation proprement dite. »

Le prestige de la France au Japon

M. Adam Sienkiewicz, le nouveau ministre de France au Japon, est arrivé le 5 octobre à Yokohama, avec Mme Sienkiewicz. Le 11, il était déjà reçu par S. M. le mikado, auquel il remit ses lettres de créance.

Le ministre de France, dit à ce sujet le Temps, va prendre ses fonctions dans des conditions peu favorables.

Il est impossible de se faire illusion sur les tendances nouvelles du gouvernement japonais. Après avoir éprouvé pendant de longues années un engouement très vif pour la France, il s'en éloigne aujourd'hui. C'est l'Allemagne qui obtient toutes ses préférences et, pour qu'il ne nous reste aucun doute à cet égard, les cours de langues française et anglaise viennent d'être supprimés à l'école supérieure de guerre. On n'y enseignera plus que deux langues harmonieuses, le chinois et l'allemand.

Deux juristes allemands, engagés par S. Exc. llo, en qualité de conseillers du gouvernement, vont joindre prochainement leurs lumières à celles des conseillers d'Etat du pays. Et enfin, la Constitution, qualifiée de libérale, dont le mikado va gratifier ses sujets en 1890, aura d'après les informations précises de l'Echo du Japon, de nombreux points de ressemblance avec la Constitution allemande.

« Deux juristes allemands, engagés par S. Exc. llo, en qualité de conseillers du gouvernement, vont joindre prochainement leurs lumières à celles des conseillers d'Etat du pays. Et enfin, la Constitution, qualifiée de libérale, dont le mikado va gratifier ses sujets en 1890, aura d'après les informations précises de l'Echo du Japon, de nombreux points de ressemblance avec la Constitution allemande. »

LETTRE DE PARIS

Paris, 28 décembre 1883.

Le bruit de la prise de Bac-Ninh n'a pas seulement couru à la Bourse de Paris, il a couru également à la Bourse de Vienne, et ce matin on disait ici que ce n'était pas Bac-Ninh, mais Hong-Koah que nous avions capturé. Cependant il résulte des renseignements pris cette après-midi aux ministères de la marine et de la guerre que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a reçu aucune confirmation de ces nouvelles. Il n'attend pas avant demain au plus tôt des dépêches de l'amiral Courbet, et aussitôt qu'il les aura reçues, il s'empressera de les porter à la connaissance du public.

« Quoi qu'il en soit, les préoccupations de M. Jules Ferry sont, à l'heure actuelle, plus que jamais tournées du côté de la Chine, par suite de la présence de régiments chinois parmi les défenseurs de Song-Tay. Notre ministre des affaires étrangères (lire la République française de ce matin) entend rendre la Chine pécutiairement responsable des pertes que ses soldats nous ont fait éprouver sans qu'il y ait déclaration de guerre entre les deux pays, et, comme nous avons le droit international de notre côté, ainsi que de nombreux précédents, la solution de la question ne paraît pas douteuse.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

L'irritation des étudiants contre le Cri du peuple, motivée, comme vous le savez, par un article dans lequel le journal de M. Jules Vallés formulait contre la jeunesse des écoles des reproches qui lui ont paru aussi durs qu'immérités, est loin d'être calmée. A la suite d'une première démarche des étudiants, une

note rectificative avait paru dans le Cri du Peuple, mais elle a semblé insuffisante, et hier soir 200 à 300 jeunes gens, venus du quartier Latin, sont arrivés rue du Croissant, où six de leurs délégués sont montés dans les bureaux du journal, où l'on n'a pu s'entendre, la direction ayant répondu qu'elle ne voulait pas céder devant une demande qui se présentait avec toutes les apparences de l'intimidation. Les étudiants se sont donc retirés sans avoir rien obtenu, et ce soir ils se réuniront à la salle Jussieu de la rue d'Aras, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir du Cri du Peuple la juste et entière satisfaction à laquelle ils croient avoir droit.

« Ce si, cependant, et la chose est sérieusement à prévoir, la Chine refusait ou cherchait à gagner du temps à l'aide d'une controverse diplomatique ou en proposant l'arbitrage de l'une des grandes puissances de l'Europe. M. Jules Ferry est fermement résolu à se saisir, sans plus attendre, d'un gage matériel de nature à garantir l'exercice de nos revendications. Mais comme ce gage ne saurait être, puisque sa saisie doit être exclusive de tout état de guerre entre la France et la Chine, que l'embargo mis sur un bureau de douane quelconque ou toute autre propriété sujette à rapport du gouvernement chinois n'ont miné tre des affaires étrangères est fort embarrassé, attendu que la main-mise sur un gage de ce genre risquerait d'affecter les intérêts soit de l'Angleterre, soit des Etats-Unis, auxquels les Chinois ont depuis longtemps hypothéqué tout ce qu'ils possèdent de ressources sur l'étendue de leur littoral.

M. Jules Ferry est donc en train, en ce moment, de rechercher quel est le point à saisir, qui nous donnerait satisfaction, sans blesser aucune autre puissance, mais sa découverte paraît difficile. En attendant, il a rédigé une note posant le principe de notre réclamation qu'il a fait parvenir au marquis de Tseng. Puisse-t-elle faire promptement revenir parmi nous le trop rusé diplomate, mais la chose paraît douteuse.

Je vous ai parlé, ses jours derniers, d'une réunion projetée par les ouvriers sans travail. Ce projet n'a pas abouti faute d'un local suffisant pour tenir la réunion, mais il est loin d'avoir été abandonné par ces promoteurs, ouvriers appartenant à l'industrie du bâtiment et qui s'occupent en ce moment de rallier à leur idée tous les autres corps d'état, tels que les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, etc.

Le but c'est d'organiser une formidable démonstration à l'effet d'obliger, non pas seulement le conseil municipal de Paris, mais la Chambre des députés, à voter l'argent nécessaire pour la reprise des grands travaux de Paris, qui se trouvent abandonnés faute de fonds. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les meneurs du radicalisme font tous leurs efforts pour que ce meeting devienne un embarras pour nos gouvernants. Il reste, en tout cas, la grande question du jour pour toute la population de nos faubourgs, qui tient à affirmer une bonne fois ses droits aussi bien que les devoirs des pouvoirs publics. Aussi aurai je occasion de vous en entretenir de nouveau avant qu'il soit quelques jours.

Le projet est adopté. La Chambre décide de mettre en tête de son ordre du jour de demain, les propositions relatives aux prud'hommes mineurs. La séance est levée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Siège de Bac-Ninh. Berlin, 28 décembre. Le bruit courait que Bac-Ninh est assiégé par les troupes françaises et que l'occupation de la place est une question d'heures.

Londres, 28 décembre. Un télégramme de Canton annonce que le vice-roi a reçu de Pékin l'ordre de diriger les troupes de la vice-royauté sur la frontière du Tonkin et qu'il vient de traiter avec une compagnie anglaise pour l'établissement d'une ligne télégraphique qui suivra le cours du Seklang et se dirigera de là sur Nan-Ning et Saming.

Paris, 28 décembre. On nous avait assuré que M. Jules Ferry avait l'intention de forcer la Chine à payer une partie assez considérable des dépenses que nous coûte l'expédition du Tonkin. Un article de la République française confirme ce renseignement. « La France, dit ce journal, a incontestablement le droit d'exiger de la Chine une indemnité pécuniaire. Si nous étions au nombre des amis de M. le marquis de Tseng, nous lui donnerions le conseil de préparer son gouvernement à la présentation de cette carte à